

1. CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MAI 2010

Membres présents et représentés : 15

2. CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL DE REMPLACEMENT AVEC LE CENTRE DE GESTION :

Le centre de gestion de la fonction publique territoriale est chargé de répondre aux besoins des collectivités territoriales en terme de recrutement.

Il a créé un **service de remplacement, que ce soit pour pallier l'absence momentanée des agents communaux** ou pour des besoins occasionnels. Une liste de personnes y est déjà référencée, ce qui donne de la souplesse à l'organisation des remplacements qui peuvent ainsi être programmés dès que nous avons connaissance de la mission à accomplir.

Ce service concerne la municipalité qui a donc signé cette convention.

3. TRANSFERT DE LA ZONE D'ACTIVITES MULTISITE DE POUILLEY LES VIGNES entre le CAGB et la commune de Pouilley les Vignes :

La Communauté d'Agglomération du Grand Besançon souhaite mettre en place un développement cohérent des zones d'activités autour de la ville-centre.

La CAGB a donc déclaré d'intérêt communautaire l'aménagement et la gestion de la zone d'activités multisite de Pouilley les vignes. Les voiries préexistantes sont reprises de la même façon par la CAGB.

Cette procédure ne peut se faire qu'après acceptation des communes constituant le Grand Besançon.

4. CONVENTION AVEC LE SIAC RELATIVE À L'ENTRETIEN ET AU CONTROLE DES POTEAUX INCENDIE :

Vingt-quatre poteaux sont répertoriés dans le village et doivent être contrôlés tous les ans pour un fonctionnement performant. L'entretien annuel comprend la mesure des débits et des pressions ce qui représente une dépense de 71,50€ par poteau et par an.

La **SAUR (Société d'Aménagement Urbain et Rural)** qui gère la production et la distribution de l'eau effectuera cette tâche et sera rémunérée par le **SIAC**

(Syndicat Intercommunal d'Auxon-Chatillon le Duc) qui sollicitera le paiement par la commune en fin d'année.

5. PROJET DE CREATION D'UNE BOULANGERIE - PATISSERIE A AUXON-DESSUS :

Notre village compte plus de 1100 habitants. Le projet de création d'une boulangerie « la Geneuilloise » est donc soutenu à l'unanimité par le Conseil Municipal. (Ouverture envisagée début d'automne)

Son implantation est prévue près de l'école intercommunale sur une route bien fréquentée. Cette position devrait assurer le succès de cette entreprise lui permettant de développer son activité sur Geneuille mais également Auxon-Dessus.

6. EMBAUCHE DE Melle THONI Irène EN CONTRAT AIDE :

Irène Thoni est connue des enfants car elle les conduit à l'école en calèche.

Son contrat de 25 heures /semaine avec le centre omnisport expire le 01 juin 2010.

L'opportunité d'un contrat CAE-CUI est un plus pour la commune mais aussi pour Irène. En effet ce type de contrat est pris en charge à 95% par l'Etat et est renouvelable une fois. La durée de travail est de 35 heures/semaine ce qui lui procure un meilleur salaire et sa disponibilité permet de contribuer aux travaux d'entretien du village, à la distribution du courrier municipal, etc.

Les chevaux prennent de l'avance sur les vacances scolaires puisqu'ils seront en congé du 12 juin à la rentrée de septembre.

7. TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES RUE DES ESSARTS :

Les travaux de réfection de cette rue ont débuté fin mai.

La municipalité s'est investie fortement dans une négociation avec RFF (Réseau Ferré de France) l'amenant à prendre en charge le coût de la réfection totale de la rue des Essarts, en compensation des dégâts causés sur les routes du village pendant la déviation de la RD1 fermée pour permettre le chantier du pont près du garage Peugeot.

Cette rue communale a pu bénéficier de ces travaux alors que la rue des Vignes départementale ne pouvait être incluse dans la négociation.

Profitant de cette réfection la commune souhaite faire procéder à la pose de bordures de trottoirs sur le côté droit de cette voie (direction sortie du village).

Il est décidé aussi d'aligner les bouches d'égout pour faciliter la récupération des eaux de pluie et pour améliorer les conditions de circulation.

Ce travail supplémentaire engendre un coût estimé à 13 096,20€ par l'entreprise TP Bonnefoy qui réalisera le tout.

INFORMATIONS DIVERSES

ETAT CIVIL :

Naissances

Lola Chabod née le 3 mai 2010

Décès Nous venons d'apprendre avec émotion le décès accidentel de M. **Marc Frantz** né en 1982 et habitant 38 rue Maupommier ; nous assurons sa famille de toute notre sympathie.

TRAVAUX D'ENTRETIEN :

L'usage d'engins à moteur servant aux travaux de tonte ou autre est soumis à un règlement fixant des **horaires**.

Merci de les respecter :

- **les jours ouvrables** de 8h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h00
- **les samedis** de 9h30 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- **les dimanches et jours fériés** de 10h00 à 12h00.

UNE REUNION ENTRE LES JEUNES DU VILLAGE ET LA MUNICIPALITE s'est tenue en MAIRIE le SAMEDI 29 MAI

L'entretien portait sur les dégâts occasionnés au parc des Ch'nillons et dans le village. Il leur a été rappelé que, par arrêté municipal, les boissons alcoolisées étaient interdites sur le parc, et que les nuisances sonores devaient impérativement être interrompues à 22h30. Si cette mise au point demeure sans effet des mesures plus radicales seront prises.

BULLETIN MUNICIPAL SUR INTERNET : rappel

La municipalité désireuse d'apporter un outil moderne aux Ch'nillons s'est dotée d'un site internet sur lequel vous avez la possibilité de télécharger les bulletins municipaux mais aussi de trouver une multitude d'informations concernant la vie du village et des associations.

La distribution qui se faisait par nos soins dans vos boîtes à lettres ne se fera plus. Pour ceux qui ne disposent pas d'internet il reste la possibilité de venir chercher en mairie un bulletin papier.

Pour consulter le site de la mairie <http://www.auxon-dessus.fr/>

Dans la case « **newsletter** » il vous suffit de **rentrer votre adresse mail** pour que toute nouvelle information vous soit envoyée. Merci de diffuser au maximum cette information.

NOTRE DOYENNE VIENT D'AVOIR 100 ANS

Née à Granges (Suisse) le 24 mai 1910, elle habite le village depuis 1954. **Octavie Guillaume** est connue et appréciée de tous pour sa gentillesse, son humour mais aussi sa forte personnalité. Son état de santé a nécessité un suivi médical temporaire aux Tilleroyes où elle est encadrée par un personnel particulièrement dévoué.

C'est donc tout naturellement que le Centre a mis à sa disposition une salle de réunions où elle a pu accueillir sa famille, ses amis et une délégation de la municipalité.

Tous se sont associés pour lui offrir un goûter.

Très émue par cet élan de générosité, Octavie remercie toutes les personnes ayant contribué à cet après-midi festif et espère retourner bientôt dans sa maison.

OPERATION BRIOCHES DE L'ADAPEI

Nous remercions les Ch'nillons qui, grâce à leur générosité, ont permis de récolter **2112 € pour la vente de 252 brioches** soit 8,38 € la brioche (8,33 € en 2009) Merci aux bénévoles qui ont donné un peu de leur temps pour aider l'**ADAPEI** à réaliser son programme.

Cette année la totalité de l'argent récolté servira à la réhabilitation du foyer Marceau de Besançon (siège d'associations humanitaires) en foyer d'hébergement en milieu ouvert (système qui offre une aide à de jeunes garçons ou filles dont les capacités d'insertion sont gravement compromises par des difficultés familiales, personnelles ou sociales

LA FARANDOLE organise

**sa kermesse annuelle de fin d'année
le vendredi 11 juin à partir de 17h00
au sein de l'école intercommunale.**

Tous les habitants du village sont invités à y participer. Nombreux jeux, restauration.

L'AMICALE D'AUXON DESSUS organise

**une fête
le samedi 12 juin 2010
de 10h à 18h,**

et un repas de fin de saison, le soir à partir de 20h00.

3 attractions, toute la journée:

Démo de danses, gym, musiques, (danses créatives des enfants, hip hop des ados, country, danses de salon, salsa des adultes avec une démo de capoeira) **tournoi** de tennis de table et **expo- vente des créations d'artistes et artisans locaux**, environ 25 participants.

FETE DE LA MUSIQUE Le Comité des Fêtes organise

**sa 1^{ère} fête de la musique
le samedi 19 juin
à partir de 18 heures**

qui se tiendra **au parc des Ch'nillons et à l'église.**

Rendez-vous au rond-point des Chênes à 18h où le **JAZZ BAND** nous entraînera jusqu'au parc pour y poursuivre son concert.

A 19h, sous la direction de Mme **Stépourjine**, la chorale **LE PLAISIR DE PIREY** nous mènera à l'église

A 19h 30, Nabil nous fera découvrir les talents des **élèves musiciens de l'AMICALE.**

A 20h, **Mme KUMOR**, soprano, accompagnée de **l'ensemble ATOUT-CUIVRES** dirigé **M. KUMOR** donnera un concert dans l'église.

A 21h 15, l'ensemble **SYCLEO** (rock) évoluera.

A 22h, Notre Ch'nillon **Mathieu MATHEO** exécutera de la musique (pop).

Nous terminerons la fête avec **ASTROLAB.**

Vous pourrez vous restaurer et vous rafraîchir à la buvette qui se tiendra sous le kiosque.

NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX.

L'ACCA organise la fête du 14 JUILLET : Comme chaque année, les chasseurs vous proposent

**le 13 juillet
un repas vers 19h00 à la salle des fêtes
le bal aux alentours de 22 h00**

après que les **feux d'artifice offerts par la municipalité** aient été tirés.

Les bulletins d'inscription pour les repas vous seront distribués ultérieurement.

Soyez nombreux à réserver cette soirée toujours conviviale.